

### Compétences visées

*Comprendre les principes du droit des adultes vulnérables pour adapter ses pratiques professionnelles.*

### Objectifs et contenus

#### **Appréhender les droits des personnes handicapées**

- Les droits généraux.
- Le rapport Devandas d'Aguilar 2017 : capacité juridique, privation de liberté et traitement sans consentement.
- La liberté d'aller et venir.
- Le consentement et refus de soins, quelle gestion ?
- La liberté et la sécurité.
- Le droit à l'intimité.

#### **Connaître et comprendre les droits spécifiques qui s'appliquent aux adultes vulnérables**

- Les mesures de protection des majeurs :
  - le demandeur d'une mesure, dans quelle situation,
  - la notion de signalement : qui signale et comment,
  - le pouvoir du juge des tutelles, les recours.
- Le récapitulatif des mesures et de leurs effets :
  - les MASP et les MAJ,
  - la sauvegarde de justice, médicale,
  - l'habilitation familiale,
  - le mandat de protection future,
  - la curatelle : simple, renforcée, aménagée,
  - les différents types de tutelles,
  - les actes strictement personnels.
- Le passage de la loi de 2007 à l'étude 2019 de la GESTO, « Une fabrication sociale : la protection juridique ».

### Méthodes

- Apports théoriques.
- Étude de cas.
- Analyse de situation.

### Personnes concernées

Professionnel de santé travaillant auprès d'adultes en situation de handicap, de vulnérabilité.

## Valeur ajoutée

Cette formation travaille en parallèle des connaissances sur les droits des personnes vulnérables et une réflexion sur leurs capacités juridiques qui sont toujours à préserver. En alternance le formateur s'appuie sur des cas pratiques permettant ainsi l'appropriation des principes des droits des personnes vulnérables.

## Pré-requis

Aucun

Mise à jour le : **29/05/2024**